

VIVRE A MOUTHIERS

Sur Boëme

BULLETIN

d'information locale
édité sous la
responsabilité
du
Conseil Municipal
de
Mouthiers sur Boëme

N° 164
Décembre 1997

Le mot du Maire

Lors du dernier conseil d'école, les parents d'élèves ont formulé des demandes d'explication sur les modalités de vérification de la qualité de l'eau potable distribuée sur notre commune. Ces demandes reflètent certainement une inquiétude dont nous n'avons pu trouver l'origine.

Nous tenons donc à apporter quelques précisions sur ce point.

Des analyses sont pratiquées très régulièrement par des laboratoires à la demande de la D.D.A.S.S., les résultats nous sont bien évidemment communiqués aussitôt et affichés à la Mairie.

S'il y a le moindre problème (ce qui a été le cas en 1994), nous fournissons immédiatement des eaux minérales au restaurant scolaire et les analyses sont pratiquées de façon très fréquentes afin de vérifier l'évolution des résultats. Le S.A.E.P. (Syndicat d'Aménagement d'Eau Potable) travaille toujours en étroite collaboration avec les services de la D.D.A.S.S. et a toujours pris les mesures nécessaires pour améliorer, si besoin est, la qualité de l'eau.

Pour information, nous vous communiquons les résultats d'analyse des derniers prélèvements sur les paramètres qui pourraient entraîner une interdiction de consommation :

- Paramètres physico chimiques :	Résultats	Valeurs limites
teneur en nitrates	34,1	Maximum 50
- Mesures de température et de teneur en chlore		
chlore	0,29	Minimum 0,10
température	16,6	Maximum 25
- Analyse bactériologique		
coliformes totaux	0	0
coliformes thermotolérants	0	0
streptocoques fécaux	0	0
bactéries aérobies à 22°	0	Maximum 100
bactéries aérobies à 37°	1	Maximum 10

Nous espérons que ces quelques éléments vont calmer les inquiétudes et vous permettront de mieux comprendre les systèmes de surveillance de la qualité de l'eau.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

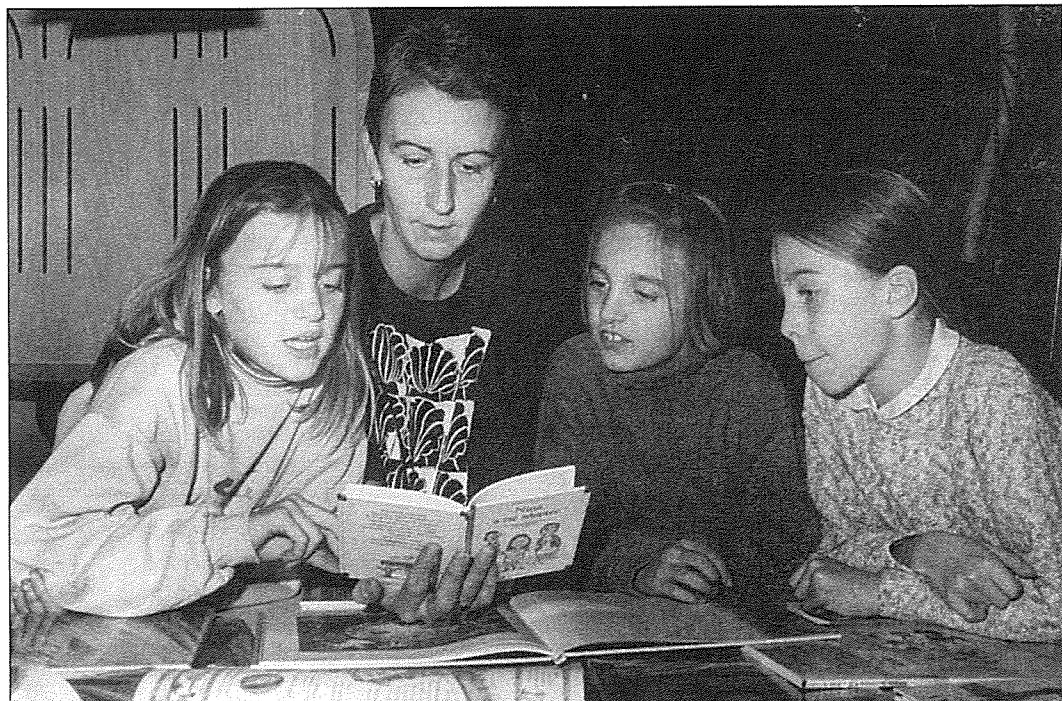


Photo Alain PORTE

Pour l'anniversaire de la déclaration des Droits de l'Enfant, Mouthiers a répondu présent.

Sommaire

Le Conseil Municipal	p 2
Gros Plan	p 3
Intercommunalité	p 3
Parlons-en	p 3
Rencontre	p 4
Spécial Fêtes	p 5
MJC et Centre Social Infos	p 6
SCM Foot	p 7
Sentiers de Boëme	p 7
Etat Civil	p 8
Mots croisés	p 8

LE CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 13 novembre 1997

I. CIMETIERE - COLUMBARIUM

Le Conseil Municipal décide de faire établir un devis pour l'établissement d'un plan du cimetière conforme à la législation, par un géomètre.

Le Conseil Municipal fixe comme suit les tarifs des concessions pour le columbarium :

- Concession 15 ans renouvelable 1 000 F.
- Concession 30 ans renouvelable 2 000 F.
- Ouverture de case à la charge de la famille.
- Apposition obligatoire d'une plaque.

lieu-dit "La Chauveterie" pour la construction de logements sociaux. Après bail de 55 ans le bâti et le non bâti de cette parcelle reviendront à la commune.

- refuse d'exonérer l'OPDHL de la taxe locale d'équipement sur les constructions futures.

L'OPDHL est déjà exonéré de la part communale de la taxe foncières sur les propriétés bâties.

• Remplacement de Personnel

L'agent technique en congé maladie sera remplacé pendant tout le mois de décembre.

• Four du Petit Guillon

Le Conseil Municipal décide d'acquérir le four situé au Petit Guillon pour le franc symbolique. Des demandes de subvention seront déposées pour des travaux de rénovation.

• Chemin des Sicauds

Suite à l'élargissement de la voie communale "Les Sicauds", la commune s'engage à reconstruire la murette d'un propriétaire dont la parcelle clôturée a été frappée d'alignement.

II. QUESTIONS DIVERSES

• Logements Sociaux "La Chauveterie"

Le Conseil Municipal

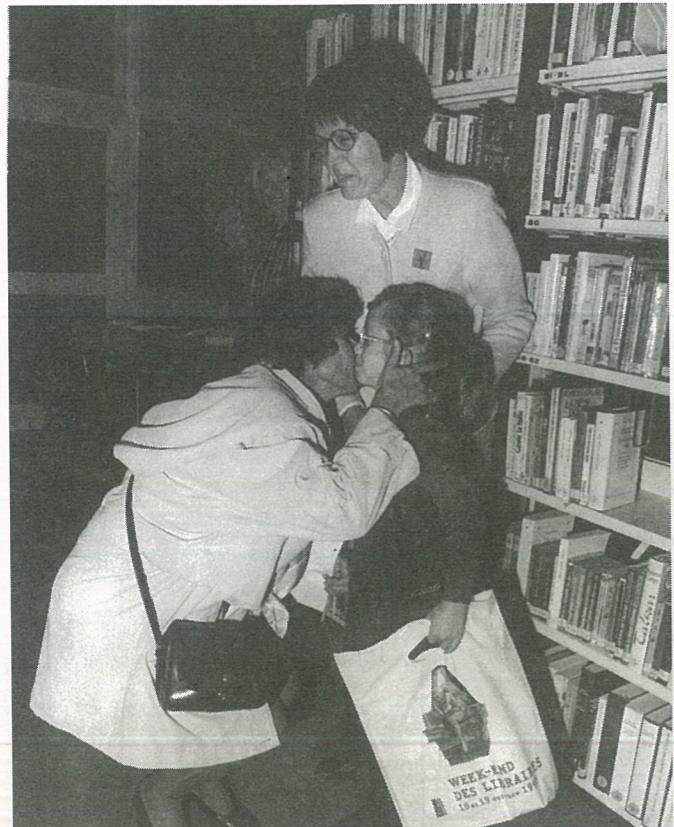
- décide de mettre gratuitement à disposition de l'OPDHL le terrain que la commune possède au

• Réclamation Ordures Ménagères 97

La réclamation émise par une personne ayant quitté la commune a été examinée, et le Conseil Municipal transmettra son avis à l'Intercommunalité Charente Boëme Charraud qui prendra une décision.

• Panneaux publicitaires

Le Conseil Municipal donne un avis défavorable à la demande de la Sté CEDRA pour l'installation d'un panneau publicitaire sur la commune.



Le "Temps des Livres" est passé, la bibliothèque reste ouverte.
(Photo Alain PORTE)



Le "Temps des Livres" est passé, la bibliothèque reste ouverte.
(Photo Alain PORTE)

GROS PLAN : La Commission Communale des impôts

A quoi la commission communale des impôts directs sert-elle ?

La commission communale des impôts direct est un groupe de contribuables présidé par le maire ou par un adjoint. Elle a pour mission d'assister les services fiscaux sur certains dossiers de contentieux fiscal : la Commission donne un avis sur l'intégration de nouvelles constructions dans les bases fiscales, sur le logement de référence servant au calcul de la cotisation minimale de TP, sur les demandes de reclassement des locaux déposées par des contribuables mécontents, etc...

Par sa connaissance précise du terrain, elle apporte des informations contradictoires à l'administration d'Etat et contribue au recensement exhaustif du tissu imposable.

Pour ce faire elle examine la "liste 41", document transmis chaque année à la commune par les services fiscaux, qui détaille les modifications enregistrées dans le tissu fiscal (nouvelles constructions possibles d'impôt foncier, modification d'occupation des sols (bois, cultures, prairies, pour ce qui concerne le foncier non bâti). C'est sur la base de cette liste que travaille la Commission communale des impôts, de façon à émettre un avis sur l'attribution d'une valeur locative aux nouvelles constructions, sur le changement de catégorie envisagé pour un local existant, etc...

INTERCOMMUNALITE

Protection contre l'incendie, un service à grande échelle !

1/4 du budget communautaire, c'est ce que représente aujourd'hui dans le budget communautaire, le montant des dépenses relatives à la protection contre l'incendie. L'importance des moyens nécessaires conduit depuis longtemps les communes à coopérer entre elles et à se regrouper en Syndicats intercommunaux pour financer les centres et services de secours et de protection contre l'incendie.

Avant la création de notre communauté de communes, deux situations prévalaient :

- Sireuil était rattachée au Syndicat Intercommunal de Châteauneuf,
- Mouthiers, Roullet et Vœuil appartenait au Syndicat Intercommunal de Champniers.

Ce syndicat, présidé par Monsieur François Mazoin, conseiller municipal de Champniers, ne gère pas directement de centre de secours. Il collecte les contributions de la plus grande partie des communes appartenant aux communautés de Boixe, de l'Echelle, de Braonne-Charente et de Hiersac, ainsi que Charente Boëme Charraud. Dans ce syndicat les participations communales sont calculées proportionnellement au nombre d'habitants et au produit des 4 taxes locales. Ces contributions sont désormais versées au Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours institué depuis le 1^{er} janvier 97. (Nous reviendrons sur ce nouveau service dans notre prochain bulletin avec une interview du commandant Muraro, chef du centre de secours de Lunesse).

Pour l'année 97, la participation communautaire s'est élevée à 1 041 102 F. La persistance de cet empiement administratif commun, communautés de communes, syndicat intercommunal, service départemental, est le produit de l'histoire locale (regroupements communautaires qui ont intégré ces dépenses d'incendie pour grossir leur part de Dotation Globale de Fonctionnement).

Il est également dû à la volonté des communes du Syndicat de Champniers de répartir les contributions communales selon la richesse fiscale de celles-ci. Un choix de solidarité qui colle parfaitement aux missions de ce service public local.



Chaire à Calvin : les scientifiques cherchent à comprendre... son avenir.
(Photo Alain PORTE)

PARLONS-EN...

S'il existe un projet municipal important à réaliser, c'est bien celui de la future mairie. Il s'agit d'un équipement qui devra servir la population pendant de nombreuses années. Sa conception doit donc anticiper sur les besoins futurs tout en s'ajustant aux capacités (notamment financières) du moment. L'équipe municipale avait retenu une équipe d'architectes (comprenant notamment un bureau d'études Bétons et un autre Fluides) pour définir l'avant-projet. A l'examen de celui-ci, un désaccord est apparu entre l'architecte et l'équipe municipale concernant la réalisation de planchers et d'un escalier en béton, en remplacement des planchers bois et de l'escalier existants. La commune a donc fait réaliser une expertise qui garantit la sécurité et la pérennité des équipements existants moyennant une réhabilitation appropriée. L'économie attendue par ce choix est de l'ordre de 200 000 F. Le projet va désormais pouvoir entrer dans l'étape suivante, celle du dossier de consultation des entreprises avant appel d'offres public.

RENCONTRE

L'invitée du mois, c'est la Boëme. Tout le monde la connaît, ou croit la connaître, cette rivière qui traverse notre commune. Grâce au merveilleux travail accompli par les élèves de CE2 en 97, découvrons la dans son originalité.

Je suis, pour les pêcheurs, rivière de 1^{ère} catégorie, c'est à dire que j'abrite des truites. Pour les géologues, je suis une rivière du Turonien, les paysages que j'égaie datent du Crétacé supérieur, et sont âgés d'environ 90 millions d'années.

Mes sources se trouvent du côté de Chadurie, et je me jette dans le fleuve Charente tout près de Nersac. Mon nom, Boëme, vient du Gaulois Bogh qui voulait dire "boueux". En effet, avant de rejoindre mon confluent, il me faut traverser une zone marécageuse : les tourbières.

Il y a bien longtemps s'étendait dans cette vallée un immense lac qui a piégé les tourbes. L'empreinte de ce plan d'eau se distingue en hiver, après les labours, au changement de couleur du sol.

Au 17^{ème} siècle, de nombreux moulins jalonnent mon cours supérieur. Au début, ces moulins appartenaient au seigneur. Ils étaient surtout des moulins à farine et à huile.

A l'époque de Louis XIV, la plupart des moulins à farine sont transformés en moulin à papier, pour cause de rentabilité. Le papier, appelé Velin, était fabriqué à partir de vieux chiffons récoltés dans les campagnes par

des chiffonniers. Peut-être les anciens se souviennent-ils de ce vieux métier, aujourd'hui disparu des campagnes ?

En 1840, le château de la Rochandry tombe en ruines. Un riche commerçant d'Angoulême le rachète. Et ce sont les pierres du château qui servent à la construction de la papeterie. La première machine à papier y est mise en route en 1843. On fabrique à Mouthiers du papier blanc à partir de fils de laine. Par contre à l'usine de Forge, le travail se fait toujours à la force des bras. Mais le papier est de très grande qualité !

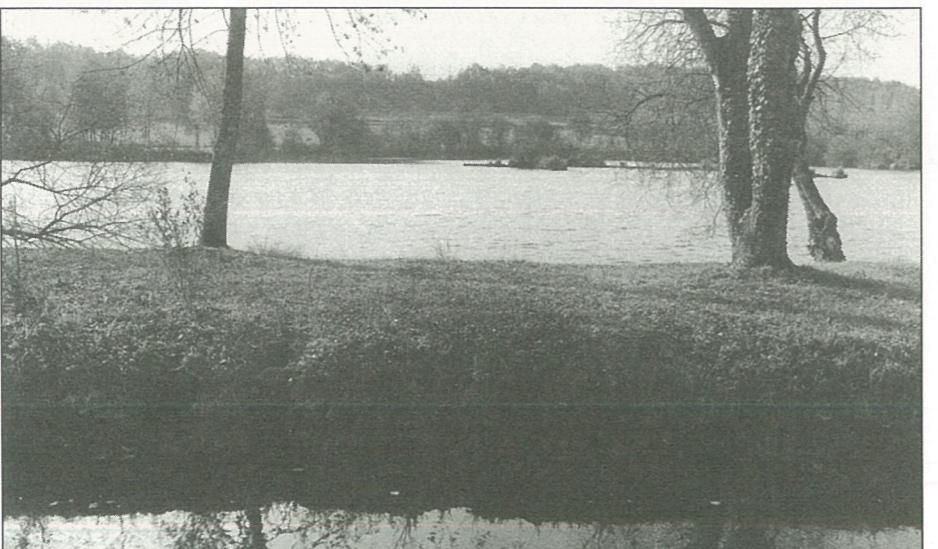
Le 15 mai 1852, le premier train tiré par une locomotive à vapeur franchit mon lit sur plusieurs viaducs. C'est le progrès. Les diligences disparaissent, les lavandières m'abandonnent.

Et il faudra attendre 1996 pour qu'une association, aidée par la municipalité, fasse revivre les anciens lavoirs qui me bordent dans le bourg.

De tout temps, les hommes m'ont aménagée : de la "vieille mère" que j'étais, sont nées la grande Boëme et la petite Boëme, au service des industries. Même les eaux usées, régénérées par un séjour dans la lagune, me rejoignent.

Mais que les humains pensent bien, surtout, à ne pas aller trop loin. Ma vie est fragile, mes capacités limitées.

Et si elles sont dépassées, je mourrai.
Et nul alors n'y pourra rien changer ! ■



Boëme et tourbières, une même histoire trouble (Photo Alain PORTE)



SPECIAL FÊTES



La fin d'année est l'occasion d'offrir et de faire la fête, le plaisir de donner et celui de recevoir. C'est donc une période qui fait un peu oublier le gris de l'hiver. Les boules que l'on a sont celles qui s'accrochent dans les sapins, eux-mêmes copieusement enguirlandés. Cette époque dynamise le commerce qui, autrefois faisait appel à la publicité pour ces activités de fin d'année. Or, par manque de place cet espace a disparu. C'est pourquoi nous avons voulu ouvrir cette page de décembre à ceux qui animent la vie de notre commune, la font connaître à l'extérieur.

En commençant par la table, il nous faut vous informer que les boulangers pâtissiers mettront les bûchers doubles : chez Monsieur et Madame Porteau la tradition et la qualité avec des bûches pâtissières, chocolat, café, des chocolats à déguster et le pain de seigle indispensable avec les huîtres. Chez Monsieur et Madame Jarton ce sera tradition et innovation avec une nouveauté "le délice de Mouthiers" qui voisinera avec les bûches crème au beurre, mousse ou crème légère, un assortiment de pains spéciaux et les chocolats fins.

La fête synonyme de jeu, c'est ainsi que l'organisera Monsieur Maurice avec une tombola



dont les lots seront jambon, dinde, etc. On retrouvera au rayon traiteur demi-langoustes, civet, foie gras d'oie mais aussi sanglier, chevreuil, chapon farci, le tout dans une ambiance musicale.

Notre commune ayant la chance d'avoir des producteurs, il est bon de noter que vous pouvez trouver chez monsieur Gros, des oies à rôtir, pintades et canettes. Et si préparer le repas de Noël et du jour de l'An vous ennuie, il vous reste la possibilité d'aller déjeuner au restaurant de la Gare qui vous proposera deux menus de fêtes.

Les fêtes, c'est donc l'occasion de prendre son pied ! Et n'est-t-il pas meilleur cadeau à lui faire que le prendre dans une charentaise achetée chez Dedieu ?

"Vivre à Mouthiers" - Décembre 97

A moins qu'il ne s'agisse de beaux souliers, qui attendront le Père Noël au pied du sapin ou qui accompagneront la Mère Noël pour aller danser à la Saint Sylvestre.

Si par manque d'entraînement votre tête se prenait à tourner, votre foie se mettait de guingois, vous trouveriez à la pharmacie les tisanes et autres produits effervescents qui permettent de tenir le choc jusqu'à la prochaine fois.

Pensez à vos pieds certes, pensez aussi à votre tête et à vos cheveux. N'oubliez pas votre rendez-vous chez votre coiffeuse : Madame Chiron qui coiffe les dames, ou le salon Métamorphose qui coiffe aussi les messieurs et vous proposera les services d'une esthéticienne, ou bien ces nouveaux produits vous permettant de vous confectionner des mèches de toutes les couleurs.

Côté cadeaux, il existe un moyen de mêler exotisme et solidarité avec les produits de l'artisanat sud américain proposés par l'Association de Solidarité avec les Peuples d'Amérique Latine (ASPAL) *.

Et si vraiment les idées vous manquent pour préparer vos tables et vos cadeaux, à la supérette, à côté des rayons épicerie, primeurs et vins, il existe un rayon presse comptant de nombreuses revues pleines de suggestions pour les fêtes.

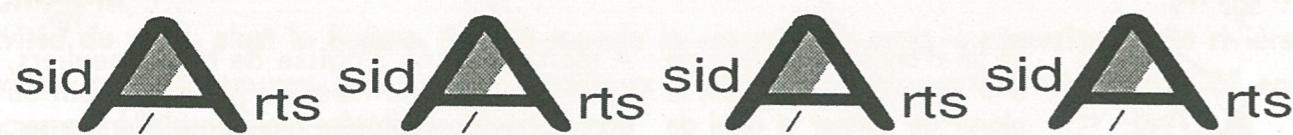
Quant à la nouvelle année qui s'annonce et aux vœux de santé, bonheur et prospérité adressés aux êtres chers, la Poste propose des "prêts à poster" enveloppes richement décorées et déjà affranchies.

Pour notre part, nous vous souhaitons une fin d'année multicolore et pleine de saveurs et vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

* Nous reviendrons plus longuement sur cette association dans un prochain bulletin.



MJC et Centre Social INFOS



Dans le cadre de la

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA,

votre Centre Social Charente Boëme Charraud s'est transformé en petit musée pour y accueillir l'Expo "Sidarts".

On peut y découvrir collages, dessins, photos, affiches, toiles et poèmes créés sur le thème du SIDA.

Cette exposition est ouverte jusqu'au 12 décembre.

Un grand merci à tous les participants

Mickaël, Tina, Christophe, Pétronille, Jean, Joëlle, Nadine, le Club Photo Labo'M de la MJC Jules Berry et l'Atelier Insertion du Centre Social CBC

“Les Ateliers en Fête”



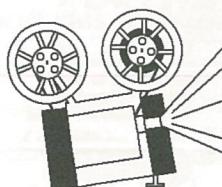
EXPO-VENTE

Décor de tables
Compositions florales
Présentation de Menus et de Recettes de Noël
Mandalas
Peinture sur soie

Le cocktail de l'amitié clôturera vers 17 h cette journée

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CENTRE SOCIAL 05 45 67 84 38

CINEMA..... MJC MJC MJC MJC MJC



**CINEMA
à la MJC**

**LE MONDE PERDU
JURASSIK PARK**
"Quelque chose a survécu"

de Steven Spielberg

JEUDI 11 DECEMBRE 1997 À 20 H 45

EXPOSITION

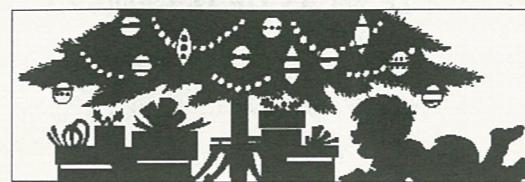
MJC Jules Berry

**21 décembre 97
au
4 janvier 98**

DESSINS ET CROQUIS

Michel VALLAT

OPÉRATION JOUETS DE NOËL



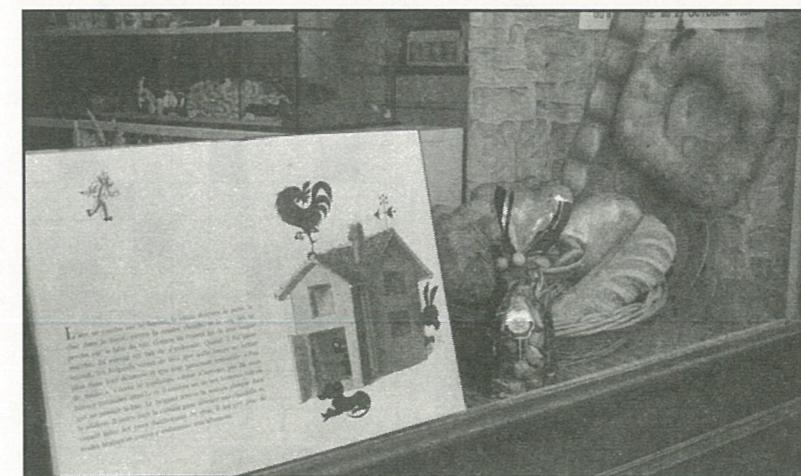
DU 1 AU 14 DÉCEMBRE, si tu as un jouet en bon état, apporte le :
à la MJC de Mouthiers sur Boëme
ou dans ton école à Mouthiers
ou Place des Halles d'Angoulême les après-midi et les mercredis et samedis toute la journée.

Le jouet que tu auras donné sera remis à un enfant dans les jours qui suivent **le concert du
DIMANCHE 14 DÉCEMBRE
À 17 H À LA CATHÉDRALE D'ANGOULEME.**

L'Ensemble Vocal Amadeus et de nombreuses associations et collectivités soutiennent cette initiative :
Angoulême Solidarité, Croix Rouge, Secours Populaire, les Restos du Cœur,
la MJC de Mouthiers et le Centre Social Intercommunal **te remercient pour ton geste généreux.**

SENTIERS DE BOËME : Reprise des randonnées pédestres : Décembre 97

Jour	Organisateur	RV à Mouthiers Place de la Gare	Lieu de la randonnée	Point de départ	Heure	Nb de km
Di. 7 déc.	M. GUIGNARD	13 h 30	Vindelle	Eglise	14 h	13
Di. 21 déc.	J. LATHIERE	13 h 30	St Saturnin	Parking Salle des Fêtes	14 h	12 - 8



Les commerçants de Mouthiers ont aimablement prêté leur vitrine au concours de lecture organisé par la Bibliothèque et la MJC Jules Berry.



	A	B	C
7 décembre	SCM- Rivière	SCM-Condéon	Claix-SCM
14 décembre	Métairies- SCM	Claix-SCM	SCM-Touzac

ETAT CIVIL

Naissances

- Le 25 octobre 1997 : Julie GEOFFROY
- Le 25 octobre 1997 : Kévin RAMBEAU

Décès

- Le 13 novembre 1997 : Albert AIRAULT
39, rue de la Boëme



Sur votre agenda...

• DECEMBRE

- 20 : "Les Ateliers en Fête" : Expo-Vente au Centre Social

TOUR DE GARDE DES MEDECINS POUR LE MOIS DE DECEMBRE

Du samedi 6 à 14 h au lundi 8 à 7 h :

Dr VALLAT - ☎ 05 45 67 44 40

Du samedi 13 à 14 h au lundi 15 à 7 h :

Dr COMTE - ☎ 05 45 67 82 37

Du samedi 20 à 14 h au lundi 22 à 7 h :

Dr FRAIGNAUD - ☎ 05 45 91 58 35

Du mercredi 24 à 18 h au vendredi 26 à 7 h :

Dr SACRISTE - ☎ 05 45 67 12 48

Du samedi 27 à 14 h au lundi 29 à 7 h :

Dr ALLIAT - ☎ 05 45 91 08 19

SECOURS POPULAIRE

Le local du Secours Populaire,

57, rue de la Boëme, sera ouvert

le 1^{er} samedi et le 3^{ème} lundi de chaque mois

PROCHAINES DATES D'OUVERTURE

SAMEDI 6 ET LUNDI 15 DECEMBRE

HORIZONTALEMENT

- 1 - Un homme qui peut être sujet à caution.
- 2 - Roulé - Les autres.
- 3 - Des cordes plutôt élastiques - Abréviation de compositeur.
- 4 - Lac des Alpes - Serpent.
- 5 - Maréchal - Est appris par cœur.
- 6 - Estivant au Club - Voisins des tibias.
- 7 - Palais vénitien - Abréviation de masse - Négation.
- 8 - Grand bassin.
- 9 - Des acides fondamentaux.
- 10 - Personnel - Est plus chère que la chambre.
- 11 - Attendue - numéro 1.

VERTICALEMENT

- A. - Couvert de rouge.
- B. - Qui manque de rouges.
- C. - Partie de livre - Espèce de hibou.
- D. - Dure - Velue.
- E. - Argile colorée - Règle.
- F. - Américaine.
- G. - Non dits - Cohérent.
- H. - Ancien - Fils d'arabe - Fait du tort.
- I. - Lac des Pyrénées - Pronom - Grecque.
- J. - Travaillent sur les planches.

Les Mots Croisés de J-P B.

Problème N° 49

A B C D E F G H I J

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

SOLUTION DANS LE PROCHAIN NUMERO

SOLUTION DU PROBLEME N° 48

HORIZONTALEMENT

- 1 - CAS. RESALE.
- 2 - AMERINDIEN.
- 3 - RER. AFN.
- 4 - RUES. PRE.
- 5 - OBLIGATION.
- 6 - SLALOMEUSE.
- 7 - SEXISME. EM.
- 8 - EMACIE. IRA.
- 9 - RENEE. ANIS.
- 10 - INT. RONDE.
- 11 - ET. OSSEUSE.

VERTICAMENT

- A - CARROSSERIE.
- B - AMEUBLEMENT.
- C - SE RELAXANTS.
- D - SILICE.
- E - RIA. GOSIERS.
- F - ENFLAMME. OS.
- G - SDN. TEE. ANE.
- H - AI. PIU. INDU.
- I - LEPROSERIES.
- J - EN. ENEMAS.

Le prochain
bulletin

IL paraîtra début janvier. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 décembre. Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dûs à d'éventuels retards de parution.